COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONDS EUROPEENS

FEADER : Appel à Manifestation d'Intérêt en faveur de la reconstitution du potentiel agricole des exploitations après la sécheresse de juin à septembre 2025

Matinik, 12 novanm 2026

Suite à l'arrêté préfectoral portant déclaration de sinistre sur 25 communes de Martinique en raison de la sécheresse exceptionnelle survenue entre juin et septembre 2025, la Collectivité Territoriale de Martinique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au titre du dispositif 73.02 B du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2023-2027.

Il s'agit de soutenir la reconstitution du potentiel de production des exploitants agricoles sinistrés situés dans les 25 communes reconnues par l'arrêté préfectoral en date du 15 janvier 2026.

Les dépenses éligibles sont celles relatives à la reconstitution du potentiel agricole, dès lors qu'elles ne sont pas prises en charge par d'autres dispositifs nationaux, notamment les fonds de secours ou par les assurances.

Le taux d'aide publique est de 100 % pour les coûts d'investissement éligibles. Les opérations de plantation sont aidées à hauteur de 80% des coûts éligibles.

Par ailleurs, l'utilisation de coûts forfaitaires est mise en œuvre pour les cultures suivantes :

- 3 300 €/ha pour la canne
- 6 535 €/ha pour la banane
- 6 895 €/ha pour le verger

Pour les autres plantes pérennes, les dépenses seront appréciées sur la base de devis comparatifs.

Les documents de cadrage ainsi que l'arrêté préfectoral sus-cité sont disponibles sur le site **europe-martinique.com**, rubrique « Appels à projets ».

La demande d'aide dématérialisée est à déposer **sur le dispositif 7302B- AMI sécheresse 2025 sur la plateforme** EURO-PAC, **au plus tard le 9 janvier 2027**.

Les porteurs de projets rencontrant des difficultés sur le dépôt de leur demande en ligne, peuvent contacter les services dédiés à l'adresse suivante : assistance-utilisateurdfe@collectivitedemartinique.mq

Pour toute information complémentaire, relative au dispositif et à l'accompagnement des porteurs de projets: appui.europe@collectivitedemartinique.mq.